

Opération de Développement Rural d'Ellezelles.  
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du  
28 avril 2005

**Présents:** BERTOUILLE TURPIN Andrée, CAIRONI Baudouin, CAMBIER Marie-Paule, CAMBIER Renée, CAUCHIE Idès, COTTON Josiane, DE VOLDER Charles, DEGEYTER Gilbert, DERAMAIX Isabelle, EVERAERT François, HANNECART Bruno, HASTIR Bernard-J-H, HAUSTRATE Dominique, HAUSTRATE Olivier, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, HYDE Pascal, LELEUX Bernard, MOUTON Jean, PATERNOTTE Valérie, TRIFIN Anne-Marie, TUNSTALL-MARLIER Véronique, VAN WEYMEERSCH Jean-Jacques, VAN RECHEM Hubert, VANTRIMPONT Jean-Denis, WALLEMACQ Christiane.

**Excusés:** CARETTE Alain, GAUTHIER Benoit, LEDOUX Claude, MOONENS René, RASSON Dany, RASSON Michel, TUNSTALL Guy.

**Invités:** FALYS Dominique Anne – IDETA  
OTTEN François – Division Espace Rural

LAURENT Martine et EVRARD Eric - Fondation Rurale de Wallonie.

## **I. Approbation du compte rendu 13 avril 2005.**

Monsieur Otten signale qu'il n'est pas repris dans les présents.

Martine Laurent explique qu'il se peut qu'il ait oublié de s'inscrire lorsqu'a circulé la liste de présences.

Un participant souhaite savoir si les éléments liés au contexte géologique local seront étudiés. Serge Hustache rappelle que le dossier des caractéristiques socio-économiques contient un volet y consacré et explique que si des problématiques particulières à cette matière apparaissent, elle pourront être approfondies via des groupes de travail.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **II. Présentation de l'avant-projet d'atelier rural n°3.**

Serge Hustache rappelle la philosophie de ces ateliers: offrir des structures type hall relais adaptées au milieu rural stimuler l'économie locale et favoriser l'extension d'entreprises en dehors du village.

Il signale que l'avant projet sera présenté au Conseil communal ce lundi 2 mai.

Messieurs Cauchie et Dauby, architectes, présentent l'avant-projet.

### ***Synthèse :***

Localisation : Zone idéalement localisée : nœud de circulation et à l'écart du centre.

Occupation spatiale : Deux parties distinctes autonomes : bureaux, sanitaires, stockage/production (2 fois 450 m<sup>2</sup> pouvant être réunies par suppression de la cloison).

Volumétrie : parallélépipède « classique », possibilité d'interventions ultérieures distinctes sur la façade permettant d'identifier les sociétés occupant les lieux.

Implantation : adaptation maximale au bâti existant pour limiter les interventions sur ce qui a déjà été aménagé (tarmac,...), permettre l'installation de citernes et conserver une zone résiduelle maximale permettant, le cas échéant, des extensions futures.

### **Questions/réponses :**

- Un participant suggère de profiter au maximum de la surface de la toiture pour recueillir les eaux de pluie dans l'optique de créer une réserve d'eau en cas d'incendie, la pression du réseau est en effet faible et donc de prévoir des citernes de capacité supérieure à 20.000 litres.
- L'auteur de projet signale que les citernes répondent aux besoins en eau de l'atelier rural.
- Monsieur Otten précise que cette réserve supplémentaire n'est pas prévue au budget ni dans le montage du projet.
- Serge Hustache reconnaît la pertinence de la suggestion ; elle pourrait être approfondie dans le cadre d'un projet ultérieur (ex : « bassin d'orage » commun aux ateliers).  
Il faut étudier la faisabilité technique du projet également en tenant compte des différences de niveaux.

La CLDR émet un avis positif sur l'avant projet de l'atelier rural n°3

### **III. Présentation de la synthèse des groupes de travail – première partie.**

Serge Hustache insiste sur l'importance de cette étape et le rôle de la CLDR : se prononcer sur les différentes idées issues des consultations citoyennes, les valider (ou non) et les étoffer. Ces éléments seront à l'origine des projets concrets qui constitueront le futur programme communal de développement rural

Martine Laurent rappelle l'origine de ces propositions : des interviews, des réunions citoyennes et des rencontres techniques ciblées avec des opérateurs de terrains.

Eric Evrard expose les propositions relatives au tourisme en général, au sentier de l'étrange et à l'ancienne ligne 87 en particulier via un montage PowerPoint illustrant les projets ou actions à mener.

<b>Tourisme :</b>
-------------------

#### ***Tenter de pallier la faiblesse du secteur HORECA***

Réactions de la CLDR en sens divers, selon certains la situation s'est dégradée. D'autres pensent au contraire que de nouvelles initiatives sont prises dans l'entité et que les besoins sont rencontrés.

Serge Hustache rappelle que les pouvoirs publics ont peu de prise sur le secteur public.

Il faut créer des synergies entre les sites existants.

***Organiser une opération de marketing axée sur les productions locales et destinée aux habitants.***

***Aménager des aires de repos sur les points de vue le long du sentier de l'étrange et de la ligne 87***

Réactions:

- Manque de poubelles et d'entretien.
- Présence de déchets à la Chapelle de Paix.

Réponse de l'Echevin:

- Un ramassage des poubelles se fait le vendredi mais il est possible d'augmenter la fréquence si nécessaire.

Proposer pour celle-ci un aménagement global du site (banc, poubelle, etc...)

***Etablir une stratégie de pérennisation des équipements touristiques existants.***

Réactions/suggestions:

- Prévoir une protection autour des grands panneaux de signalétique du Tournaisis situés le long des axes routiers.
- Indiquer la Maison du Parc au niveau de la boucherie derrière l'église.
- Installer des cartes d'Ellezelles à différents endroits de l'entité ainsi que des informations communales (compte rendu des Conseils communaux,...) sur les sites communaux; maison communale d'Ellezelles (St Mortier), anciennes maisons communales de Lahamaide et de Wodecq.
- Prévoir des espaces d'affichage pour les manifestations socioculturelles près des lieux de passage.

**Sentier de l'étrange.**

*Etablir un cadastre des gestionnaires du Sentier de l'Etrange*

*Assurer la maîtrise foncière des emplacements des œuvres.*

*Concevoir une saison du Sentier de l'Etrange.*

*Concevoir un fascicule bilingue d'accompagnement du circuit (fiche rando).*

*Assurer une promotion récurrente.*

*Concevoir des produits impliquant le visiteur dans le Sentier de l'Etrange (jeux, questionnaires « qualité »).*

*Impliquer l'HORECA dans le produit touristique Sentier de l'Etrange.*

*Capitalisation de l'œuvre : réalisation de moulages.*

*Restauration, amélioration qualitative et extension du Sentier de l'Etrange.*

*Volet :1 Créer dans le centre d'Ellezelles (venelles) un petit Sentier de l'Etrange adapté aux personnes à mobilité réduite.*

*Volet 2: Création d'une boucle vers le moulin du Tordoir.*

Réaction: vérifier la praticabilité du circuit car la zone est très humide.

*Volet 3: Création d'une boucle vers le jardin de Watkyne.*

- Réaction: revoir avec la famille qui ne souhaiterait pas renseigner le jardin selon un participant.

- Remarque générale quant à la proposition de créer de nouvelles boucles: penser aux familles et ne pas rallonger le circuit initial.
- Réponse: l'idée est de faire des circuits alternatifs. On n'est pas obligé de tout faire à la fois. Via les boucles on prévoit des haltes (Moulin du Tordoir, pourquoi pas vers la brasserie si intéressée)

***Volet 4: Amélioration du mobilier public.***

***Volet 5: Installation de nouvelles stations et scénographies (biennale).***

***Volet 6: Installation d'abris légers.***

***Volet 7: Installation d'une halte buvette.***

Créer un espace d'animation locale dans le quartier de la Bruyère (ateliers créatifs « Sentier de l'Etrange », sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine.

Le Parc, en collaboration avec les sorcières, prévoit d'installer une buvette au Paradis cet été.

Créer un poste de « gardien » du Sentier de l'Etrange.

***Renforcer l'équipe de sorcières pour pouvoir faire face aux demandes des visiteurs.***

Christian Pieman a un projet de formation dans ce sens.

Olivier Haustrate signale que des fascicules d'accompagnement sur différents sous-thèmes liés au Sentier de l'Etrange pourraient être rédigés (nature, paysages, etc...)

***Etablir un programme de parrainage du Sentier par les écoles***

***Etablir un programme d'interventions stratégiques sur les éléments connexes : habitat rural, paysage, environnement***

Réactions:

- Un projet d'installation d'une station d'épuration par Ipalle risque d'avoir un impact fort sur le paysage. Elle se situe près de la Chapelle de Paix, au point bas d'Ellezelles et donc à peu près au bon endroit sur le plan hydrographique.
- Il faut contacter rapidement Ipalle afin de les sensibiliser à l'existence du sentier de l'étrange et au nombre de visiteurs qui l'empruntent toute l'année et aussi tenter de limiter l'effet visuel de la station
- Certains souhaitent la camoufler par des plantations, d'autres suggèrent de l'intégrer au sentier par une approche contemporaine se référant à la cabine électrique.  
La commune prendra contact rapidement avec Ipalle.
- La Chapelle de Paix, classée, se dégrade. Il convient de prévoir des travaux d'entretien et de protection.

Introduire un dossier de demande de subvention à la RW

**Conclusion:**

Penser le sentier de l'étrange comme un projet d'ensemble bien intégré dans la vie locale et l'envisager sur le long terme.

## **Ligne 87 et Aménagement quartier de l'ancienne gare**

Concevoir un aménagement global de l'ancienne ligne

*Volet 1 : mobilier public.*

*Volet 2 : petits biotopes naturels.*

- Un inventaire est en cours par des naturalistes et biologistes.  
Les résultats seront communiqués à la CLDR ultérieurement.

*Volet 3 : scénographie d'accompagnement (interprétation des paysages, actualisation du Sentier écologique,...).*

- Organiser une gestion durable du site adaptée à la nature des différents tronçons et biotopes

*Concevoir un aménagement global du quartier de la gare et abords.*

Réactions:

- Prendre contact avec le MET pour nettoyer les plats coulants et les abords (question d'image!)
- Sauvegarder et mettre en valeur la Chapelle St Roch.

Installer une scénographie d'accompagnement axée sur l'histoire du quartier

#### **IV. Divers.**

Pascal Hyde et Serge Hustache souhaitent connaître l'avis de la CLDR sur la proposition faite de recourir au système de mailing pour faire suivre les convocations auprès des membres de la CLDR disposant d'une adresse e-mail.

Serge Hustache propose également de publier sur le site Ellezelles.com les comptes-rendus de la CLDR.

Les membres de la CLDR acceptent ces 2 propositions.

#### **VII. Prochaine réunion.**

Serge Hustache explique que la prochaine rencontre de la CLDR sera consacrée à la suite de la restitution des réflexions des groupes de travail.

Eric Evrard détaille le contenu des thèmes qui seront abordés : paysage, aménagement du territoire (patrimoine, urbanisme, conservation de la nature,...) agriculture, relations anciens nouveaux habitants, folklore et vie associative (sports, culture).

La prochaine réunion est fixée au **18 mai à 20h00** en la **salle du conseil et des mariages**, rue St Mortier, 14.

Le secrétariat,

Le Président,

Fondation Rurale  
de Wallonie

Serge Hustache.  
Echevin du Développement  
Rural